

**PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE
DE PORTNEUF TENUE LE 24 SEPTEMBRE 2025 À 18 H 30 AU CENTRE ADMINISTRATIF MICHEL-PAGÉ SIS
AU 310, RUE DE L'ÉGLISE À DONNACONA ET PRÉSIDÉE PAR MADAME ISABELLE PAQUET, PRÉSIDENTE.**

MEMBRES PRÉSENTS :

Madame Isabelle Paquet, membre-parent, district 1
Madame Julie Fortin, membre-parent, district 2
Monsieur Alexis Labranche, membre-parent district 3
Madame Carolyne Goulet, membre-parent, district 4
Madame Katy Grandbois, membre-parent, district 5 (présence virtuelle)

Madame Élisabeth Pagé, membre de la communauté, profil 1
Monsieur Pierre-Luc Bonneville, membre de la communauté, profil 2
Monsieur Nelson Bédard, membre de la communauté, profil 3
Monsieur Marc-André Alain, membre de la communauté, profil 4

Madame Dominique Chabot, enseignante
Madame Kathia Robitaille, membre du personnel de soutien
Madame Nathalie Morin, directrice d'établissement
Monsieur Frédéric Pagé, directeur des Services des ressources matérielles et des technologies de l'information

MEMBRE ABSENT

Madame Axell Rodgers, membre de la communauté, profil 5

SONT INVITÉS :

Madame Laurie L'Héroult, directrice générale
Monsieur Jacques Moffette, directeur général adjoint
Madame Marie-Claude Gignac, directrice du secrétariat général, du traitement des plaintes et des archives

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La réunion est ouverte à 18 h 32 sous la présidence de Mme Isabelle Paquet. L'avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulièrement et validement ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente du conseil demande aux administrateurs s'ils désirent ajouter des points à l'ordre du jour. Aucun point n'est ajouté.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour selon l'ajout proposé.

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

La présidente demande aux administrateurs s'ils ont un intérêt susceptible d'entrer en conflit avec un des points traités lors de la rencontre.

M. Frédéric Pagé, directeur des Services des ressources matérielles et des technologies de l'information, déclare un conflit d'intérêt aux points suivants :

- Désignation du responsable CSIO – Chef de la sécurité de l'information
- Désignation des coordonnateurs organisationnels des mesures de sécurité de l'information (COMSI)

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Les membres du conseil d'administration ont reçu, préalablement à la présente rencontre, une copie du procès-verbal du 28 août 2025.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité de :

ADOPTER le procès-verbal du 28 août 2025, tel que présenté;

DISPENSER la secrétaire générale d'en faire la lecture compte tenu que les administrateurs en ont reçu copie plus de six (6) heures avant le début de la présente séance.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

6. LUMIÈRE SUR NOS FIERTÉS

Dans le but de favoriser une certaine proximité entre le conseil d'administration et les réalisations concrètes des établissements scolaires, chaque séance du conseil comprend la présentation d'un sujet ou d'un dossier issu des écoles ou des services, mettant en lumière une réussite. Ce moment privilégié permet de donner de la visibilité à ces initiatives et de renforcer le sens des grandes orientations adoptées par le conseil d'administration au fil du temps. Les réalisations suivantes sont présentées :

- École primaire de la Grande-Vallée - Une course des couleurs remplie de joie et de sourires

L'école de la Grande-Vallée a eu le plaisir d'accueillir la Course des Couleurs, une activité festive et rassembleuse à laquelle ont participé 995 élèves, du préscolaire 4 ans à la 6e année. Cette activité était parrainée par l'équipe de cyclistes de l'Aluminerie Alcoa, ayant pris part au Grand Défi Pierre-Lavoie. À cette occasion, l'équipe a remis un don de 9515 \$, incluant une contribution de 1000 \$ du Groupe Germain auto ainsi que d'autres entreprises locales.

Les élèves étaient invités à porter des vêtements colorés pour l'événement. Le parcours de 900 mètres, aménagé autour de l'école, était agrémenté de canons à mousse, ajoutant une touche ludique à l'activité. Chaque participant a reçu une pomme et un jus à la fin du parcours. Des remerciements sont adressés aux 50 parents bénévoles ainsi qu'aux services municipaux de Saint-Raymond pour leur précieuse collaboration. Un grand merci également à toute l'équipe école, dont l'implication a contribué au succès retentissant de cette journée.

- École Sainte-Marie-et-du-Goéland – Une rentrée réussie à la Boussole

La rentrée scolaire s'est déroulée dans une ambiance positive et dynamique au sein des trois classes d'adaptation scolaire.

Des activités de bienvenue ont été organisées dès les premiers jours, permettant à chacun de faire connaissance et de favoriser l'établissement d'un climat de confiance. Les élèves sont déjà engagés dans leur routine scolaire avec enthousiasme.

- École Marie-du-Saint-Sacrement – Le voyage autour du monde est commencé

La rentrée scolaire s'est déroulée sous le thème inspirant « Le voyage autour du monde ». À cette occasion, les élèves, accompagnés de leurs parents, ont été accueillis chaleureusement par l'équipe école. Après la présentation officielle des membres du personnel, chaque élève s'est vu remettre un passeport de voyage, outil symbolique et pédagogique dans lequel ils pourront consigner diverses informations tout au long de l'année. Un billet d'avion fictif leur a également été distribué, les invitant à embarquer vers leur première destination mensuelle : le Canada.

Pour marquer ce départ vers une nouvelle année scolaire, les parents de l'Organisation de participation des parents (O.P.P.) ont offert un verre de jus à tous les participants, permettant ainsi de porter un toast collectif à cette aventure éducative qui débute.

- École Saint-Cœur-de-Marie

Le 27 août 2025, l'école a accueilli ses 29 élèves ainsi que plusieurs parents à l'occasion de la journée d'accueil marquant le début de l'année scolaire. Cette année, les activités pédagogiques s'articuleront autour du thème « RAP ton histoire », invitant les élèves à laisser des traces de leur parcours à travers des créations personnelles et collectives (histoires, compositions, etc.).

Pour clore cette première semaine sur une note festive, les élèves ont eu la chance de recevoir la visite du Général Patente, le vendredi 29 août en matinée. Grâce à son dynamisme et à ses jeux

collectifs, il a su créer une ambiance joyeuse et engageante, comme en témoignaient les rires et les visages rayonnants des enfants.

Enfin, l'équipe de l'O.P.P. a une fois de plus démontré son engagement en organisant une épluchette de blé d'Inde pour les élèves et le personnel, contribuant ainsi à renforcer le sentiment de communauté au sein de l'école.

- Présentation du CERÉ

Madame Laurie L'Héault et Monsieur Jacques Moffette présentent le Comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERÉ). Lors de la rencontre précédente, il avait été question des équipes collaboratives, dont le CERÉ fait partie. Son mandat comprend notamment la poursuite pour une deuxième année de la promotion des bonnes pratiques en évaluation, en cohérence avec le chantier de l'évaluation durable, aussi appelée « évaluation en soutien à l'apprentissage » ou « Évaluer pour aider à apprendre ».

L'an dernier, 33 enseignants ont pris part à la communauté de pratique des ambassadeurs, favorisant le partage de diverses approches évaluatives. Cette année, des capsules vidéo seront produites pour diffuser ces pratiques et inspirer les enseignants dans leur démarche.

Le CERÉ pilote un deuxième chantier portant sur les normes et modalités en apprentissage, dans la continuité des recommandations formulées l'an dernier dans l'avis de la protectrice régionale de l'élève déposé au comité de parents du Centre de services scolaire de Portneuf. Ce travail vise à soutenir les écoles dans l'élaboration plus approfondie de ces repères.

Par ailleurs, certains enseignants membres du CERÉ ont exprimé le besoin de disposer d'espaces de réflexion pédagogique lors de rencontres collectives. Une chercheuse universitaire, également membre du comité, documente les travaux et observe une évolution positive du sentiment de compétence chez les enseignants.

Enfin, Monsieur Jacques Moffette présente les six valeurs fondamentales qui orientent les décisions en matière d'évaluation :

- Justice
- Cohérence
- Équité
- Transparence
- Égalité
- Rigueur

Ces principes servent de repères essentiels pour assurer une démarche évaluative juste et cohérente au sein des établissements.

Le CERÉ rassemble divers corps d'emploi, ce qui en fait un espace de collaboration riche et représentatif.

Des commentaires sont formulés par les administrateurs. L'un d'eux souligne l'importance de mieux informer les parents sur les pratiques actuelles en matière d'évaluation. Cette préoccupation fait écho aux réflexions des enseignants membres du CERÉ, qui souhaitent une communication plus claire et structurée autour des pratiques évaluatives.

Un administrateur exprime également son intérêt pour le positionnement du Centre de services scolaire à l'égard de l'Institut national d'excellence en éducation (INÉÉ) et de ses travaux. Il suggère que les initiatives locales, telles que celles portées par le CERÉ, enrichissent les réflexions et les orientations de l'Institut, tout en favorisant la reconnaissance et la valorisation des pratiques développées sur le terrain.

7. LUMIÈRE SUR NOS DONNÉES

Monsieur Jacques Moffette présente les résultats du Sondage sur les événements de violence et d'intimidation (SÉVI), une initiative locale menée dans la région 03-12. Ce sondage est administré deux fois par année auprès des élèves de la 3e à la 6e année, à l'aide d'un questionnaire composé de 21 questions. Il vise à dresser un portrait précis du climat scolaire, en mettant en lumière les enjeux liés à la sécurité et aux incidents vécus en milieu scolaire.

Les thèmes abordés dans le sondage sont :

- Les différentes formes de violence pouvant survenir à l'école ;
- La perception du climat de protection, notamment la capacité des adultes à intervenir ;
- Le rôle et l'intervention des pairs dans les situations d'intimidation ou de violence.

Les données recueillies permettent d'ajuster les interventions dans les établissements scolaires afin de mieux prévenir et gérer les situations de violence et d'intimidation.

8. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Les faits saillants des dossiers étudiés par le comité lors de la rencontre du 15 septembre 2025 sont présentés.

9. REDDITION DE COMPTE DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

À la suite de la présentation des sujets traités lors du comité de gouvernance et d'éthique, les membres, ayant eu l'opportunité de poser toutes les questions nécessaires à la bonne compréhension des dossiers présentés, se déclarent satisfaits de l'information reçue.

Formation des comités

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE et APPUYÉE, il est RÉSOLU à l'unanimité :

DE NOMMER les membres suivants au sein d'un des trois (3) comités du conseil d'administration:

Comité de gouvernance et d'éthique	Comité de vérification	Comité des ressources humaines
Élisabeth Pagé	Isabelle Paquet	Carolyne Goulet
Frédéric Pagé	Nathalie Morin	Isabelle Paquet
Isabelle Paquet	Marc-André Alain	Axell Rodgers
Nelson Bédard	Alexis Labranche	

Comité consultatif de transport : Isabelle Paquet et Kathia Robitaille.

Comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie

ATTENDU l'article 26 au chapitre III relatif à la procédure d'examen, d'enquête et sanctions inclus dans l'arrêté ministériel 2022-001;

ATTENDU QUE les trois candidats appartiennent aux trois catégories visées par le Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone,

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité:

DE NOMMER :

- Mme Marie-Claude Tardif, ancienne membre du CA d'un CSS;
- Mme Monique Delisle, détenant une expérience ou une expertise en matière de déontologie et d'éthique;
- M. Jean-Pierre Soucy, détenant une expérience, une expertise, une sensibilisation ou un intérêt marqué en matière d'éducation,

pour constituer le comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie du Centre de services scolaire de Portneuf, et ce, pour un mandat d'une durée de 3 ans.

10. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Les faits saillants des dossiers étudiés par le comité lors de la rencontre du 17 septembre 2025 sont présentés.

11. REDDITION DE COMPTE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

À la suite de la présentation des sujets traités lors du comité de vérification, les membres, ayant eu l'opportunité de poser toutes les questions nécessaires à la bonne compréhension des dossiers présentés, se déclarent satisfaits de l'information reçue.

M. Frédéric Pagé explique les responsabilités et les obligations du CSIO et des COMSI, en soulignant les exigences imposées par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN) afin de garantir un environnement informatique hermétique et sécurisé.

Désignation du responsable CSIO – Chef de la sécurité de l'information

ATTENDU QUE l'article 5.1 de la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles* (LGGRI) s'applique aux organismes publics, dont les centres de services scolaires;

ATTENDU l'obligation du Centre de services scolaire de Portneuf de désigner une personne responsable comme le chef de la sécurité de l'information (CSIO);

ATTENDU les discussions lors du comité de vérification du 17 septembre 2025 et la recommandation de celui-ci,

SUR PROPOSITION DUMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité:

DE NOMMER Monsieur Frédéric Pagé, directeur du Service des technologies de l'information, à titre de chef de la sécurité de l'information (CSIO) à compter du 25 septembre 2025, et ce, conformément à la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles* (LGGRI).

Désignation des coordonnateurs organisationnels des mesures de sécurité de l'information (COMSI)

ATTENDU QUE l'article 5.1 de la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles* (LGGRI) s'applique aux organismes publics, dont les centres de services scolaires;

ATTENDU l'obligation du Centre de services scolaire de Portneuf de désigner des coordonnateurs organisationnels des mesures de sécurité de l'information (COMSI);

ATTENDU les discussions lors du comité de vérification du 17 septembre 2025 et la recommandation de celui-ci,

SUR PROPOSITION DUMENT FAITE ET APPUYÉE, il est **RÉSOLU** à l'unanimité:

DE NOMMER Messieurs Francis Chabot, agent de développement et Louis-Simon Binette, analyste spécialisé en informatique à titre de coordonnateurs organisationnels des mesures de sécurité de l'information (COMSI) à compter du 25 septembre 2025, et ce, conformément à la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles* (LGGRI).

12. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Les faits saillants des dossiers étudiés par le comité lors de la rencontre du 22 septembre 2025 sont présentés.

13. REDDITION DE COMPTE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

À la suite de la présentation des sujets traités lors du comité des ressources humaines, les membres, ayant eu l'opportunité de poser toutes les questions nécessaires à la bonne compréhension des dossiers présentés, se déclarent satisfaits de l'information reçue.

Le plan d'accompagnement destiné au personnel d'encadrement a été présenté. Il a également été souligné que plusieurs initiatives ont été mises en œuvre dans le cadre des objectifs ministériels liés au suivi et à l'optimisation des ressources. Enfin, il convient de noter que la directrice générale a été nommée par le Conseil des ministres pour un mandat de cinq ans, assurant ainsi une stabilité à la direction de l'organisation.

14. CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

Aucune

15. AUTRES SUJETS

Aucun

16. PROCHAINE RENCONTRE

Une séance extraordinaire est prévue le 22 octobre 2025 en lien avec le budget 2025-2026.

17. LEVÉE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, **SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE**, il est **RÉSOLU** à l'unanimité de lever la séance à 19 h 30.

18. HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration tiennent leur séance à huis clos.



Isabelle Paquet
Présidente



Marie-Claude Gignac
Secrétaire générale